

**Mesdames et Messieurs les Sénateurs
et chers Collègues,**

Dans quelques instants, nous allons clôturer notre session extraordinaire, suivant le prescrit des dispositions des articles 116 de la Constitution et 75 du Règlement Intérieur du Sénat.

Je me félicite du travail de qualité que nous avons accompli ensemble.

A l'issue de cette session, nous avons épuisé cinq des sept points retenus au calendrier des travaux. Dans l'ordre, nous avons adopté :

- 1° le projet du Règlement financier du Sénat ;
- 2° le projet de loi portant protection de l'enfant ;
- 3° le projet de loi portant budget de l'Etat pour l'exercice 2009 ;
- 4° la proposition de loi portant composition, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication ;

Enfin, nous avons, à travers les interpellations des Collègues DJOLI et MUSENDU, déclenché l'un des mécanismes de contrôle parlementaire en recevant certains membres du Gouvernement.

Deux points n'ont pu être adoptés :

- 1° Pour raison d'opportunité, le projet de loi portant amnistie pour faits de guerre et insurrectionnels commis dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu n'a pu être examiné. Ce projet de loi fait corps avec le processus AMANI. Or ce processus est actuellement suspendu. Nairobi III se poursuit. Il va bientôt révéler ses secrets. Attendons voir.

2° La proposition de loi portant organisation, attributions et fonctionnement de la Cour Constitutionnelle est encore au niveau de la Commission P.A.J. pour traitement.

**Honorables Sénateurs
et chers Collègues,**

Nous voici arrivés au terme de cette session extraordinaire.

Après un travail bien accompli, nous avons droit aux vacances pour nous ressourcer et nous reconstituer.

Le Bureau et moi-même saisissons cette occasion pour vous renouveler nos vœux les meilleurs de santé, de bonheur et de prospérité, tout au long de l'année 2009, pour vous-mêmes et pour tous les membres de vos familles respectives.

Enfin, je souhaite à toutes et à tous de fructueuses vacances.

Sur ce, je déclare close la session extraordinaire ouverte le 15 décembre 2008.

Je vous remercie.